

Ecrit par le 9 avril 2026

# Europe, Parité hommes-femmes dans l'entreprise ? C'est pas gagné



**«Améliorer l'équilibre hommes-femmes dans les conseils d'administration des entreprises figure en tête de l'agenda politique européen depuis plus de dix ans », relève Sonia Falconieri, maître en finance à la Baye Business School. Les initiatives réglementaires en matière d'équilibre entre les sexes que les pays ont adopté pour s'attaquer à ce dossier se répartissent en deux grandes catégories : volontaire (Royaume-Uni, Danemark, Finlande, entre autres) contre quotas (France, Italie et Belgique, entre autres).**

Les recherches visant à démontrer le coût du déséquilibre entre les sexes dans les conseils d'administration des entreprises se sont multipliées ces dernières années. La plupart d'entre elles se concentrant sur l'impact d'une plus grande présence féminine sur les performances des entreprises. Le lien de causalité entre la diversité des sexes et la performance des entreprises est très difficile à établir et les conclusions ne sont pas unanimes.

## **Les entreprises performantes en présence féminine**

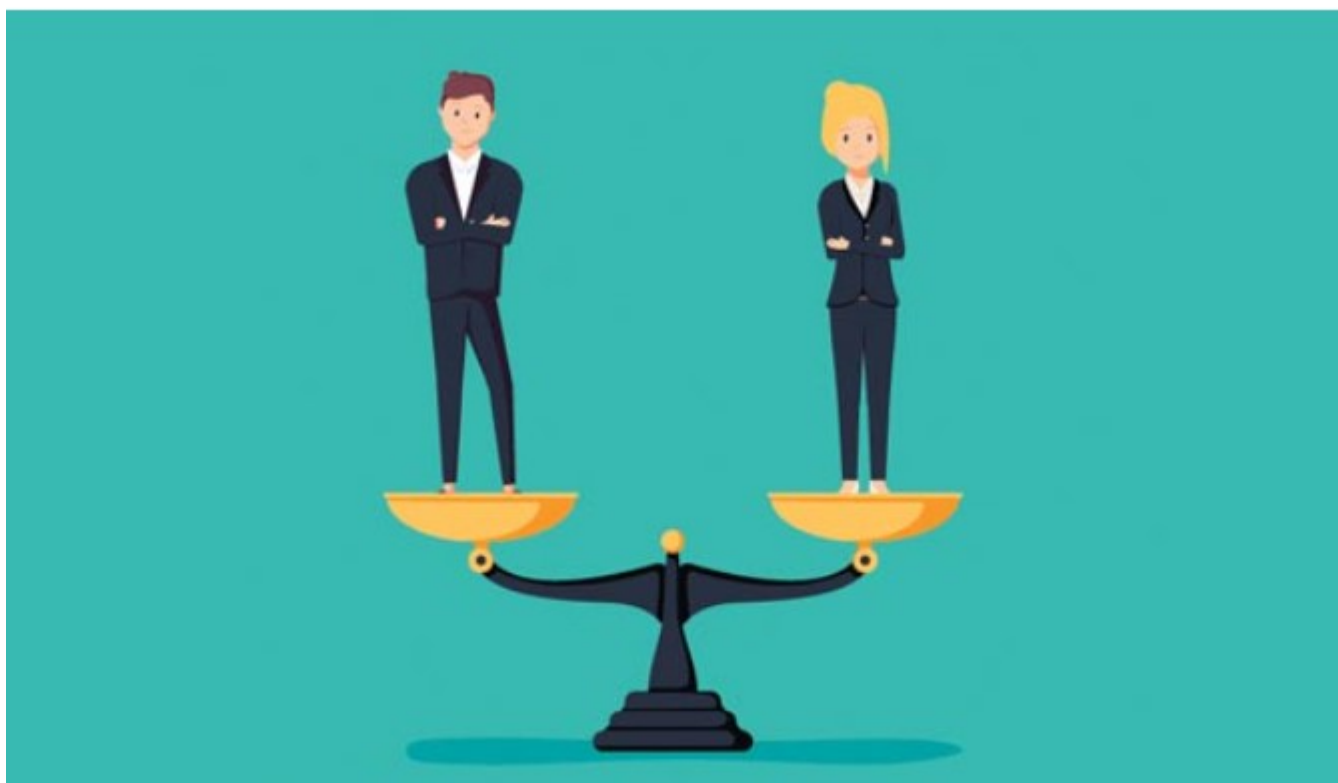
Toutefois, les données actuelles suggèrent qu'une plus grande présence féminine ne nuit pas aux performances des entreprises. Plus intéressant encore, des recherches approfondies ont mis en évidence des différences de comportement substantielles entre les administrateurs masculins et féminins. Les

Écrit par le 9 avril 2026

conseils d'administration où les femmes sont plus représentées sont moins susceptibles d'être impliqués dans des malversations, sont plus sensibles aux questions de RSE/ESG et innovent davantage.

### **A la recherche d'un équilibre**

De grands progrès ont été réalisés depuis l'introduction des premières initiatives en matière d'équilibre entre les sexes en 2011. En 2010, la moyenne de femmes dans les conseils d'administration des plus grandes entreprises de l'UE s'élevait à 11,9 %, après avoir augmenté de seulement 3,6 % depuis 2003. Entre 2011 et 2016, où la plupart des pays de l'UE ont adopté certaines initiatives en matière d'équilibre entre les sexes, le ratio a augmenté de 12,1 % pour atteindre 23,9 % et s'élève aujourd'hui à 32,2 %.



DR

### **Des progrès non-homogènes**

Cependant, les progrès n'ont pas été homogènes à travers l'Europe, et si les quotas suscitent encore quelques froncements de sourcils, les recherches montrent qu'ils ont réussi à augmenter la représentation féminine dans les conseils d'administration plus rapidement que les réglementations volontaires, sans nuire à l'efficacité des conseils. À ce titre, je pense que la directive européenne « Women on boards » récemment adoptée, qui impose un quota de 40 % de femmes dans les conseils d'administration de toutes les sociétés cotées de l'UE à atteindre d'ici 2026, représente une étape importante pour garantir que les disparités entre les États membres soient enfin corrigées.

### **Les femmes peu présentes dans les postes de direction**

Ecrit par le 9 avril 2026

Malgré les progrès accomplis, il reste encore du travail à faire, notamment pour accroître la présence des femmes aux postes de direction. Les chiffres à cet égard restent décevants. Un article récent de Forbes souligne le fait que 10 % des PDG des entreprises du classement Fortune 500 sont désormais des femmes et, bien qu'il s'agisse d'un petit pas en avant, 90 % des PDG sont encore des hommes.

### **Peu de femmes PDG**

La situation est tout aussi sombre, si ce n'est pire, en Europe où, seuls 8,2% des PDG sont des femmes dans les plus grandes entreprises, soit une augmentation de seulement 5,7% depuis 2012. De même, seuls 8% des présidents de conseil d'administration sont des femmes. Il faut en faire plus pour soutenir les femmes dans le processus de promotion et dans le haut de l'échelle des entreprises.

### **Problème de transparence**

N'oublions pas que toutes les initiatives existantes en matière d'équilibre entre les sexes concernent les entreprises cotées en bourse (sauf en France où le quota de 40 % s'étend à toutes les entreprises privées de plus de 500 salariés). La situation des entreprises qui n'entrent pas dans le champ d'application des initiatives existantes en matière d'équilibre entre les sexes est beaucoup moins transparente, mais certaines données montrent que les progrès restent très lents.

### **Des Conseils d'administration encore 100% mâles**

Il y a quelques jours, [FTSE Women Leaders Review](#) de 2023 a publié pour la première fois une enquête portant sur 50 des plus grandes entreprises privées britanniques (dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 milliard et qui emploient 4 000 personnes ou plus). Les données recueillies montrent que, parmi ces 50 entreprises, 19 (soit 38 %) ont encore soit un conseil d'administration entièrement masculin, soit un seul administrateur féminin. Il est donc impératif de suivre les progrès réalisés par les grandes entreprises privées afin de s'assurer que l'équilibre entre les sexes progresse et afin d'éviter l'arbitrage réglementaire. »

MH

Ecrit par le 9 avril 2026



DR